

# Bulletin Municipal

## Le mot du Maire

ANNÉE 2009, NUMÉRO 4  
DATE DE PARUTION : NOVEMBRE 2009



L'AUTOMNE EST LÀ, laissant derrière lui le souvenir d'une belle saison estivale. En effet, grâce à l'initiative et à l'investissement de certains, l'été a été riche en événements et manifestations diverses, permettant aux venterolais de se retrouver et participer ainsi à l'animation de nombreux lieux sur notre modeste territoire.

Dans plusieurs quartiers de notre commune, chacun a pu constater qu'un « élagage sauvage » avait été réalisé. Selon la loi, les propriétaires doivent maîtriser la croissance de la végétation située à proximité des lignes EDF et France Télécom. En cas de non respect de cette dernière, ces entreprises font procéder à l'élagage, sans évacuation des déchets. Je fais donc appel à ceux qui sont concernés par cette loi et leur demande de faire en sorte que celle-ci soit respectée. Si certains ont des soucis pour effectuer eux-même ce type de travaux, qu'ils se mettent en relation avec la mairie.

L'automne et une partie de l'hiver auront leur lot de perturbation, en ce qui concerne la circulation. Des travaux seront en effet entrepris sur la voie communale qui mène à la gare, ainsi que sur une partie de celle qui permet d'accéder à la Combe de Sauve. Les personnes concernées seront averties en temps et en heure.

Dans le précédent bulletin, le thème de l'eau avait déjà été abordé. Je voudrais cependant, tout comme mes prédécesseurs, mettre l'accent sur celui-ci.

L'eau est une denrée précieuse, qui risque à plus ou moins long terme, de se raréfier. Il me semble indispensable que chacun doive, dès à présent, en prendre conscience. Restaurer les réseaux vieillissants ainsi que la source du village, même si cela peut apporter un petit plus, ne suffira pas à résoudre ce problème.

A l'heure actuelle nous savons que, lorsque celui-ci se posera, nous serons parmi les premières communes touchées, au sein de la CCVE (communauté de communes). Conscients de l'importance de ce sujet, les maires des « communes du bas » de la CCVE se sont réunis pour mener une réflexion.

Au cours de cet hiver, ce thème fera l'objet d'une rencontre. Votre avis, votre point de vue nous intéresse.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion, je vous conseille d'aller faire un tour du côté de la chapelle Ste Perpétue afin d'admirer sa nouvelle porte en chêne.

Petit grincement de dents concernant les ordures ménagères et le tri sélectif. Tout ce qui n'est pas destiné aux bacs à ordures ou à ceux du tri, tout ce qui n'est pas destiné aux colonnes à verre ou aux magazines, doit être emporté à Nyons.

Comment peut-on oser déposer des objets (étendage à linge...) à côté des conteneurs ou des bouteilles en verre près de la colonne qui est pleine !

Marco s'en occupera peut-être !

Marco, Marco..... il a peut-être d'autres tâches à effectuer, sans parler de l'eau qui actuellement lui pose problème. Heureusement pour nous, il a été à bonne école et il trouve toujours une solution. Merci Marco.

“  
L'eau est  
une  
denrée  
précieuse,  
qui risque  
à plus ou  
moins  
long  
terme, de  
se raréfier  
”

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME  
MAIRIE DE VENTEROL  
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE  
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

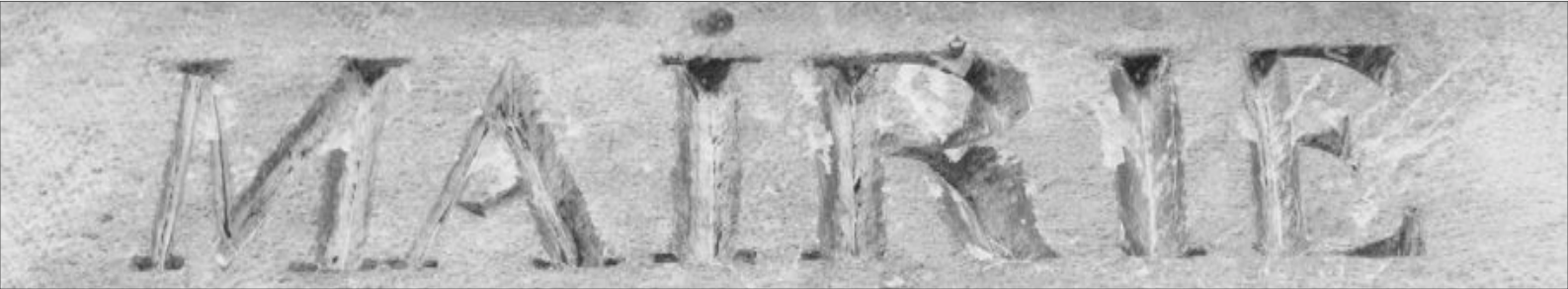
LA PERMANENCE DU MAIRE  
LES MARDIS DE 10H À 12H  
DU PREMIER ADJOINT  
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

[MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR](mailto:MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR)



## Schéma Global d'Assainissement (SGA)

Dans la continuité du Plan Local d'Urbanisme, le projet de Schéma Global d'Assainissement de la Commune a été établi avec le concours de la CCVE. Il consiste à préciser les zones qui sont ou seront desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Les logements qui sont hors de ces zones doivent être dotés d'un équipement individuel. Celui-ci doit répondre à certaines normes et un contrôle a lieu dans le cadre du SPANC.

Si une mise en conformité est nécessaire, l'existence du SGA de la commune est indispensable pour que les travaux puissent être subventionnés. Nous vous donnerons en temps voulu les informations nécessaires pour établir les demandes de subventions.

Le SGA doit être soumis à enquête publique. Elle aura lieu dans les prochaines semaines. Le dossier pourra être consulté en Mairie à partir du 6 novembre et un commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pendant trois demi-journées :

vendredi 6 novembre de 9h à 12h

samedi 14 novembre de 9h à 12h

lundi 7 décembre de 14h à 17h

## Taxe de Séjour

Une taxe de séjour sera mise en application à compter du 1er janvier 2010.

Les propriétaires de location, chambres d'hôte, gîtes... recevront prochainement un courrier.

Renseignements complémentaires en mairie.

## Information

Toute personne possédant une ou des clés d'un bâtiment communal est priée de les rapporter en mairie pour identification et mise à jour de l'inventaire des clés.

### AVIS DE DÉCÈS :

M. Raymond AUBERT le 28 septembre 2009  
à Montélimar

Sincères condoléances aux familles

## Venterol.net

Pour les comptes-rendus du Conseil municipal, veuillez les trouver sur notre site [www.venterol.net](http://www.venterol.net)  
*Rubrique - Conseils Municipaux*

## Exercice d'alerte aux risques d'inondation

Un exercice d'alerte relatif aux risques d'inondation aura lieu la semaine 50 (du 7 au 13 décembre 2009). Les habitations situées sur le Bassin Versant du Lez (Novézan, Banastels, Espignets...) seront directement concernées et contactées par téléphone.

Il n'y a pas de raison de s'affoler, mais merci de collaborer et d'appliquer les consignes données. A toutes fins utiles, vous pouvez transmettre des numéros de téléphone complémentaires (portables...) en mairie.

Dans l'hypothèse où vous ne seriez pas contacté lors de cet essai, merci de le signaler en mairie et de transmettre vos coordonnées téléphoniques.

## Travaux communaux

Le programme de voirie 2009 a été achevé en septembre.

Le raccordement au réseau d'assainissement collectif de Venterol du quartier de l'ancienne gare sont lancés. A cette occasion le réseau d'eau potable sera renforcé.

Les travaux d'aménagement du logement communal de la Place du Château, interrompus dans l'attente de subventions, vont reprendre.

L'étude globale d'aménagement du village de Venterol va être lancée. Elle permettra de préparer les dossiers de demande de subventions pour la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

La rénovation de la conduite d'eau de la Combe de Sauve et la remise en service de la source de Grioux vont être lancées.

## Hangar Ferme Marcellin

La municipalité souhaite céder le hangar qui se trouve actuellement à la ferme Marcellin.

Les conditions d'acquisition sont la charge pour l'acquéreur du démantèlement et la mise aux normes de ce bâtiment, ainsi que l'enlèvement de ce hangar de la propriété communale au plus tard fin Janvier 2010. Toute personne intéressée peut déposer sa demande par courrier en mairie avant 15 novembre 2009.

## DATES IMPORTANTES

11 Novembre

Tous nos concitoyens sont invités à la cérémonie du 11 novembre, comme chaque année à 11h devant la Mairie. Un apéritif sera offert à l'issue de ce rassemblement.

### « Contes et Rencontres »

Vendredi 11 décembre à 20h30 : Dans le cadre du festival « Contes et Rencontres », un spectacle de grande qualité donné par le conteur d'origine italienne, Luigi Rignanese.

### Marché de Noël

Le Marché de Noël aura lieu le vendredi 18 décembre, 16h-19h. Si vous voulez vendre vos propres « productions », prenez contact au 04 75 27 95 05.

### Le prochain Bulletin

Pour le prochain Bulletin vos annonces et articles doivent nous parvenir, au plus tard, le 15 décembre 2009.

## Devoir de mémoire

Peu de nos concitoyens savent que, le 22 août 1944, deux jeunes résistants perdirent la vie sous le feu de l'armée allemande au quartier du pont de Novézan... Une plaque commémorative, fixée sur le mur de la ferme Autrand-Dinges, à quelques mètres du nouvel abri-bus, nous le rappelle. Et chaque année, lors de cette date anniversaire, une cérémonie du souvenir a lieu avec la participation de notre municipalité, en présence du sous-Préfet.

En 1944, l'armée allemande reculait devant l'avancée des forces américaines. Le 22 août, une bonne partie du territoire de Novézan était envahie par l'armée allemande avec le poste de commandement localisé dans la maison Bonfils, à côté de l'actuelle maison du tailleur de pierre.

Une voiture FTP (Francs Tireurs et Partisans) en reconnaissance est alors mitraillée au pont de Novézan. Il en résulte un mort, le jeune Georges Navarro, originaire de Manosque. On retrouvera son cadavre quelques jours plus tard dans les ruines du pont que l'armée allemande a fait exploser. Quant à Charles Ivaldi, originaire de Crest, il fut sans doute grièvement blessé et on le retrouva près de la ferme Autrand-Dinges, carbonisé dans un feu de broussaille.

Ce même jour avait lieu la tristement célèbre bataille de Montélimar.

## Fête des Vendanges

Encore un beau succès pour la jeune et dynamique équipe du Comité des Fêtes !

La deuxième édition de la Fête des Vendanges a eu lieu le 26 septembre dans les belles installations du camping Les Terrasses Provençales mises aimablement à disposition par Gisèle et Albert Gauthier. Les festivités ont débuté par un concours de pétanque. Ensuite s'est tenu le traditionnel concours des vins familiaux dont la qualité progresse d'année en année. Lauréats : René Bayet et Jean Claude Ponçon.

La soirée a été fort bien animée par un orchestre venu de Lozère qui a distillé jusque tard dans la nuit des airs de rock des années 80. Dans une ambiance très familiale, les nombreux danseurs étaient comblés.

Merci à Matthieu et sa brillante équipe !

## Recensement des Associations Venterolaises

Les responsables des associations sont priés de contacter l'agent d'accueil Claudie BLACKETT ou la secrétaire de mairie Isabelle MARCAIS afin de mettre à jour les données (nom des responsables, coordonnées, ..)

A l'issue de la mise à jour, une réunion sera organisée par Mme le Maire pour évoquer les attentes de chaque association.



## La Bourse aux vêtements

Le dimanche 11 octobre il y avait bien du va-et-vient direction Salle des Fêtes et pour cause : dehors et dedans des stands de vêtements, pas neufs mais en bon état, pour tous âges et tous les goûts. Cette Bourse, organisée par le Comité des Parents d'Élèves fut un grand succès : ambiance très sympathique, beaucoup de monde, les parents qui se sont bien activés furent contents de se retrouver et les enfants de même. Le bénéfice inespéré de 500 € (!) est un apport considérable au financement de la classe de mer, début juin 2010.

## Musique dans un jardin

Par une fin d'après-midi d'été, Annie et François nous ont conviés pour un moment privilégié de musique et de poésie dans leur jardin.

Au son du OUD et du NEY Annie nous conduisit par sa musique et ses chants vers l'Arabie heureuse, l'Espagne médiévale et le Maghreb parfumé.

François en compagnie de Baudelaire et de Victor Hugo nous fit voyager parmi les roses et les asphodèles.

Ce fut un moment magique pour tous, au milieu des fleurs du jardin, du bruit de l'eau et de l'amitié partagée.

Merci à Annie et François.

## Notre Bal Folk

Dans le cadre des mercredis de Venterol, le 3 octobre dernier, a eu lieu un bal folk à la Salle des fêtes. Dans l'après-midi, l'atelier d'initiation à la danse folklorique a regroupé une quinzaine de personnes très enthousiastes, suivie de l'auberge espagnole qui est toujours un succès. Dans la soirée, le groupe LOUFOLK a joué musiques traditionnelles et compositions jusqu'à 1h du matin ! Ainsi 70 personnes, débutants ou confirmés, plus une quinzaine d'enfants ont pu danser polkas, scottishs, valse, bourrés, danses bretonnes, pour le plus grand plaisir de tous. La guinguette proposait des boissons locales (grihète et jus de fruits) ainsi que des crêpes...

Un moment de partage et de convivialité à recommencer !

## Les Mercredis de Venterol

Exception faite pour la soirée Bal Folk le samedi 3 octobre dernier, les Mercredis de Venterol propose, un mercredi par mois, une activité tout public.

*Mercredi 11 novembre* : Balade aux Banastels, à la découverte des couleurs d'automne. Rendez-vous à 13h45 devant la ferme Galland, suivre flèches.

Une marche animée d'env. 2h30. Prévoir baskets, eau, petit encas... Attention, parcours tout terrain. Chocolat chaud offert en fin de marche. Énergie et bonne humeur indispensables !

*En cas de pluie, rendez-vous à la Salle des Fêtes pour un atelier pâtisserie...*

*Mercredi 9 décembre* : Décoration de Noël à la Salle des Fêtes. Confectionner une couronne, un centre de table, une guirlande, des pâtisseries décoratives pour l'arbre de Noël... Goûter offert. A apporter : verdure, baies, oranges, bougies etc... Une partie des décorations pourrait embellir la salle pour la soirée Contes.

*Mercredi 6 janvier* : Jeux de Société à la Salle des Fêtes, le grand succès de l'année passée : 15h-17h pour les jeunes, dès 20h pour les adultes. Galette des Rois pour tout le monde.

*Si vous avez des propositions d'animations concernant les Mercredis de Venterol : nous sommes à votre écoute !*  
(Contact : 04 75 27 97 39)

## Les Pattes en L'air

Expression, danse, créations contemporaines

Venez vivre et habiter le mouvement dansé avec le plaisir de la découverte et de la création chorégraphique.

Possibilités d'inscription sur place pour les enfants

maternelles 16h45 – 17h30

primaires 17h30 – 18h45

adultes/grands ados 20h – 21h30

le mardi (salle des Fêtes de Venterol)

professeur : Lilianne LEWI

# De la Poste à l'Agence Postale Communale.....

Bonjour Monsieur, <i>Bonjour Madame, c'est bien ici la Mairie ?</i> Oui, enfin non ! Ici, c'est l'Agence Postale... <i>Ah, c'est la Poste ?</i> Oui, enfin pour être précis, c'est l'Agence Postale Communale. <i>Ah bon ! Mais quelle est la différence ?</i> Et bien, voilà... Afin d'assurer une présence postale à Venterol, une convention a été signée entre la commune et La Poste. La commune s'est engagée :	<ul style="list-style-type: none"><li>• d'une part, à fournir, entretenir et assurer le fonctionnement du local nécessaire à l'exercice de l'activité postale,</li><li>• et d'autre part, mettre à la disposition de la Poste un agent territorial de façon à assurer dans des conditions de permanence satisfaisantes la continuité du service public postal.</li></ul> <p>En contrepartie, La Poste verse à la commune une participation mensuelle pour lui permettre d'assurer ce service correctement.</p> <p>L'Agence Postale Communale propose au public les services suivants :</p>
---	--

## 1. Services postaux

- Tout affranchissement manuel courriers et colis postaux,
- Vente de timbres-poste à usage courant,
- Beaux timbres individuels et en carnets (produits saisonniers)
- Enveloppes « Prêt à poster » (vente à l'unité ou lots de 10, de 100)
- Emballages Colissimo S, M, L, XL, CD-DVD, 1 bouteille, 2 bls, 3 bls, Outre-Mer, International
- Dépôt des lettres et colis de toute nature, en ordinaire, recommandé, valeur déclaré, contre-remboursement,
- Retrait des courriers recommandés et colis (recommandés ou non) en instance hors poste restante,
- Dépôt des procurations postales,
- Services de proximité : contrat de réexpédition. Vente enveloppes de réexpédition, garde du courrier et abonnement mobilité.
- Vente de recharges pour mobiles (mobicarte)

## 2. Opérations financières

- Versement et remboursement d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours,
- Versement et remboursement d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours,
- Transmission au bureau d'attache (Nyons) pour traitement direct :
  - des remises de chèques
  - des opérations de virement,
  - des demandes de services liées aux CCP,
  - des procurations liées aux services financiers,

L'Agent Postal Communal n'est pas habilité à faire des opérations de conseil et de placement en matière de services financiers.

Voilà, tout ça pour vous rappeler que je suis à votre disposition à la Mairie, au guichet de l'Agence Postale les :

LUNDI DE 13H30 À 18H30

MARDI DE 10H À 17H

MERCREDI ET VENDREDI DE 9H À 12H

A votre Service... postal  
France Mure

# Où mettre vos déchets ?

UNE QUESTION SOUVENT POSÉE À LA MAIRIE ET POUR LAQUELLE NOUS AVONS DRESSÉ UNE PETITE LISTE EN GUISE DE RÉPONSE.

## *Les 3 points containers à Venterol :*

*(cimetière Venterol - cimetière Novezan - mairie)*

- verre, emballage papier/carton ou plastique (ne pas mettre : sacs et films plastiques, barquettes, pots en plastiques, cagettes)

## *La Déchetterie à la zone artisanale les Laurons à Nyons*

**04.75.26.44.23 :**

*(ouverte : lundi au vendredi 9-12h et 14-17h / samedi 10-12h et 14-17h)*

- encombrants (meubles en mauvais état, literie, objets plastiques)
- ferraille
- gros électroménager sauf les frigos (collectés chez Arnaud à la Z.A. de Nyons)
- palette, menuiserie
- textiles propres
- huile friture/vidange
- déchets informatiques
- batteries
- déchets chimiques (bien fermés et étiquetés)

## *Le Pont de Sauve à Venterol :*

*(réservé aux Venterolais) :*

- déchets végétaux

## *Décharge d'inertes des Gacolons route de Mirabel, Nyons*

**04.75.26.04.28 : Derrière la carrosserie Grangeon**

*(ouverte : lundi au jeudi, 14h-17h30 le vendredi, 14h-17h)*

- déchets maçonnerie, gravats

## *Pharmacies :*

- déchets médicaux

## *Centre « Aube Nouvelle » à Condorcet :*

- meubles en bon état

## *Emmaüs :*

Si vous souhaitez faire don de meubles, objets, vêtements, en bon état, à Emmaüs, les compagnons vous fixeront un rendez-vous et viendront, gratuitement, récupérer votre don. (Communauté de Montélimar : tél 04 75 60 63 20 - fax 04 75 60 73 48)

Pour connaître tous les détails sur le tri des déchets, veuillez consulter le site de la Communauté de Communes : [www.cc-valdeygues.fr](http://www.cc-valdeygues.fr)

La page de nos Venterolais d'adoption

# Projecteur sur Matthieu SABOUL & le Comité des Fêtes

C'est un grand jeune homme qui déborde d'enthousiasme. Lorsqu'il s'adresse à vous, on sent dans sa voix et derrière son regard plein de réminiscences d'amitié et de convivialité, d'improvisation et de fête. Bien que dans la trentaine, il fait partie de ces personnes dont on dit qu'ils ont toujours vingt ans !

Sans faire de façons, Matthieu porte quand même trois casquettes : celles de correspondant de presse, celle de mécanicien auto et celle de président du Comité des Fêtes

Originaire de Nyons, dont il fréquente le lycée, il continue ses études à Montpellier avec un BTS en Communication et poursuit à Grenoble avec un Deug en Science du langage et une licence Info-Com. Avec ces bons bagages, il se fait embaucher comme stagiaire au Bureau de La Tribune à Valréas. Ensuite, il est correspondant pour la ville de Nyons, puis finalement, du fait qu'il habite notre village depuis 2005, il prend la suite de Raymond Morand pour relater les événements de chez nous. *« J'aime beaucoup suivre et écrire à propos des manifestations locales, mais ça prend du temps ! Or, en été, au*

*garage Citroën où je travaille, il y a multiplication de dépannages. Difficile de tout concilier. »*

Cette opportunité de travailler dans un garage à Nyons comme mécanicien tomba à pic pour Matthieu, lui qui, tout enfant, démontait et remontait déjà toutes les petites voitures qui lui passaient entre les mains. Il a donc appris sur le tas avec Denis et Jean-Noël Monod *« mais cela allait de soi car j'aime la mécanique, j'aime les voitures et même, je collectionne des Citroën des années 70/80. Bien sûr, à présent les voitures sont si sophistiquées que je fais de temps à autre des stages de formation continue afin de dominer les nouveautés technologiques. »*

Enfin la troisième casquette, mais pas la moindre : la présidence du Comité des Fêtes. *« Avant cela, mon premier boulot dans ce comité fut de ramasser des poubelles et des bouteilles cassées un soir de fête votive ! Un problème - soit dit en passant - qui est en voie de règlement, car avec la bière pression, il n'y a plus de bouteilles en verre. »*

Le Bureau de l'association est fort réduit puisqu'il se compose de trois personnes : Matthieu, Maxime Laurent et Fabien Jouve. Alors on se demande comment ce petit

noyau peut impulser des activités d'une si grande ampleur et motiver tant de gens. Et Matthieu de répondre sans hésitation : *« Par l'ambiance créée, l'amitié et le plaisir. Nous sommes tous des copains entre 20 et 30 ans, et finalement, plein de gens se rassemblent autour de nous. »*

Ainsi, pour organiser le Tour des Crêtes, de nombreux chasseurs participent au repérage et au balisage des sentiers. Il s'agit d'un évènement lourd à gérer qui a rassemblé 250 personnes cette année et 314 en 2008. *« Chaque année on tâche de varier les circuits, car on est toujours dans les mêmes montagnes ; les copines qui sont au départ et à l'arrivée notent toutes les critiques des participants. En fermant le grand circuit, Jean-Claude Gras aide les retardataires et enlève les balises. Lors de la distribution des récompenses, on a parfois des prix loufoques, tels que 'le plus beau coup de soleil' ou 'la plus belle gamelle'. Les enfants ne sont pas oubliés non plus. C'est une manifestation qui fait rentrer des sous pour financer le reste ! »*

En février il y a le Carmentran, une très vieille tradition. *« On s'y amuse bien. Les gamins et certains adultes aiment se déguiser. Et puis, il y a ce fameux procès, écrit par un*

# La page de nos Venterolais d'adoption

*comité de rédaction, alimenté par les petits événements de l'année. C'est sympa à écrire : il faut évoquer des faits connus du plus grand nombre et veiller à ne pas être trop méchant... »* Après des Carmentrans à problèmes avec des boîtes à lettres explosées par les pétards, Matthieu précise : « *On a essayé de mettre les parents responsables de leurs enfants ou ados par rapport à ces nuisances et j'ai l'impression que ça va mieux.* »

Le Comité des Fêtes organise aussi la Fête des Vendanges à Novézan. Dans les années 50, elle avait lieu sur la route au carrefour du pont. Il y avait alors beaucoup plus de vendangeurs et une foule de jeunes venant de Valréas et de Nyons pour guincher avec parfois des heurts entre jeunes... Ensuite, la fête a migré sous la remise du père Chauderon, puis en plein air au cœur du hameau et finalement, ce qui semble une bonne idée, elle se localise au Camping Les Terrasses. Cette année, on pouvait y danser avec quatre musiciens. Il y a toujours un concours de vins en amateurs et des parties de pétanque.

Le gros morceau est évidemment la fête votive du village, qui, comme toutes les traditions, fait partie de notre patrimoine. Elle se réfère à Saint Roch, saint-patron de Venterol.

« *Cette fête nous demande une semaine de préparatifs. On*

*commence dès le lundi matin par monter la scène, puis le comptoir du bar, etc. Plusieurs semaines auparavant il faut faire la pub et les affiches. Grâce aux deux soirées avec des orchestres dynamiques, la jeunesse des environs répond présent car effectivement, la place du Château connaît la foule. Un concours de boules réunit plus de 60 équipes de bon niveau. C'est une grosse organisation qui nous préoccupe beaucoup et longtemps à l'avance : la programmation, la communication, le feu d'artifice, sans parler de stress en cas de pluie! Pour nous c'est tellement intense qu'on ne profite pas vraiment de la fête! »* et Matthieu de poursuivre, toujours enthousiaste: « *Pour l'ambiance nous avons des trucs à nous : la vieille lessiveuse en zinc gravée avec l'image du clocher et qui sert de réserve d'eau, les panneaux humoristiques derrière le bar, les mini-feux d'artifice, les photos etc... »*

Après le vide grenier et le concours de boules réservé aux Venterolais, le dimanche soir, le Comité des Fêtes improvise et « offre » un repas avec 2 agneaux cuits au barbecue. Enfin, le mardi qui suit, lorsque tout est rangé, l'équipe du Comité est accueillie dans quelques familles où l'on fait, sans formalités, le bilan et les critiques pour les années futures.

Ajoutons, pour terminer, que cette année lors de la soirée du 13 juillet proposée par Sophie et Prosper du

restaurant Café de la Poste, Matthieu et ses copains ont tiré un petit feu d'artifice de son appartement place Sabarot, qui a ravi les participants.

Lors des journées électorales, ils s'installent à côté de la mairie pour un apéro convivial. Et cette année, ils ont remis en route une sortie collective vers les pistes de ski qui sera dans doute renouvelée.

Je laisse la conclusion à Matthieu: « *Nous faisons les choses par plaisir, ça se voit, c'est communicatif, c'est l'esprit de la fête ! »*

## ERRATUM :

*Dans notre précédent Bulletin une erreur s'est malencontreusement glissée au sujet du père de Laetitia et Julie Gaudefroy, qui s'appelaient Bertrand (en non pas Bernard) et qui était sculpteur et tailleur de pierre.*



*Eve - CARO DE CARNE MEA de Bertrand Gaudefroy*